



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE - VAL DE LOIRE

Les formations d'éducateurs 2024-2025 :

- La rencontre des entraîneurs page 2
- Les formations fédérales page 3
 - BF1 - Accompagnateur – Accompagnatrice page 5
 - BF2 - Entraîneur Triathlon page 7
 - BF3 - Entraîneur Triathlon page 9
 - Aides fédérales page 11



La rencontre des entraîneurs :

Pour qui ?

Toutes les personnes qui sont éducateurs en club et interviennent au sein de leur structure,

Prérequis

- Être licencié(e) à la F.F.TRI.

Dates de la session 2024

- **Non défini à ce jour**

Lieu : à définir

Frais de formation : offert pour 1 personne / club et 2 personnes aux clubs Ecole de Triathlon * / ** / ***

Objectif : permettre de capitaliser et partager des compétences d'éducateur en triathlon au sein d'une journée annuelle de regroupement.

Thématiques : à définir – ne pas hésiter à soumettre des sujets au CTL

-
-
-

Formez-vous en Ligue du Centre Val de Loire 2024-2025

EDUCATEUR

Ci-dessous, le parcours de formation pour être éducateur bénévole dans le monde du triathlon :

BF1



Accompagnateur – Accompagnatrice

BF2




Entraîneur Triathlon

 Module
Jeunes

 Module
Adultes

 Module
Santé

 Module
Raid

BF3

Entraîneur Fédéral Triathlon

Module
Jeunes

 Module
Adultes

Module
Santé

Module
Raid

BF4

Entraîneur Fédéral Triathlon
5 modules de 16h en formation continue



Mise en place en 2024-2025 en Région Centre Val de Loire.

Formez-vous en Ligue du Centre Val de Loire 2024-2025

EDUCATEUR

Ci-dessous l'offre de formation d'éducateur triathlon qui sera déployé d'octobre 2024 à juin 2025

BF1 : Accompagnateur – Accompagnatrice

Lieux dans chaque département (bi département)

Effectif minimum 6 personnes

Pilotage : Comité départemental (voir Ecole de Tri ***) + Ligue

Tps formation 15h (7h théorie – 3h pratique – 4h en distanciel) + 15h de stage

Pas d'examen de certification

BF2 : Entraîneur Triathlon :

Une formation régionale

Effectif minimum 8 personnes

Pilotage : Ligue

Tps formation : tronc commun 36h30 + module spécifique 7 à 15h + 30h de stage

Examens (conduite de séance + oral)

BF3 : Entraîneur Triathlon

Une formation inter-régionale Centre Ouest

Effectif minimum 6 personnes

Pilotage : Ligue + Ligue voisine

Tps formation 80h (tronc commun 46h + module spé. 34h (30h en viso)) + 80h de stage

Examen (rapport écrits + conduite de séance + oral)

Formez-vous en Ligue du Centre Val de Loire 2024-2025

EDUCATEUR

Calendrier : BF1 - Accompagnateur – Accompagnatrice

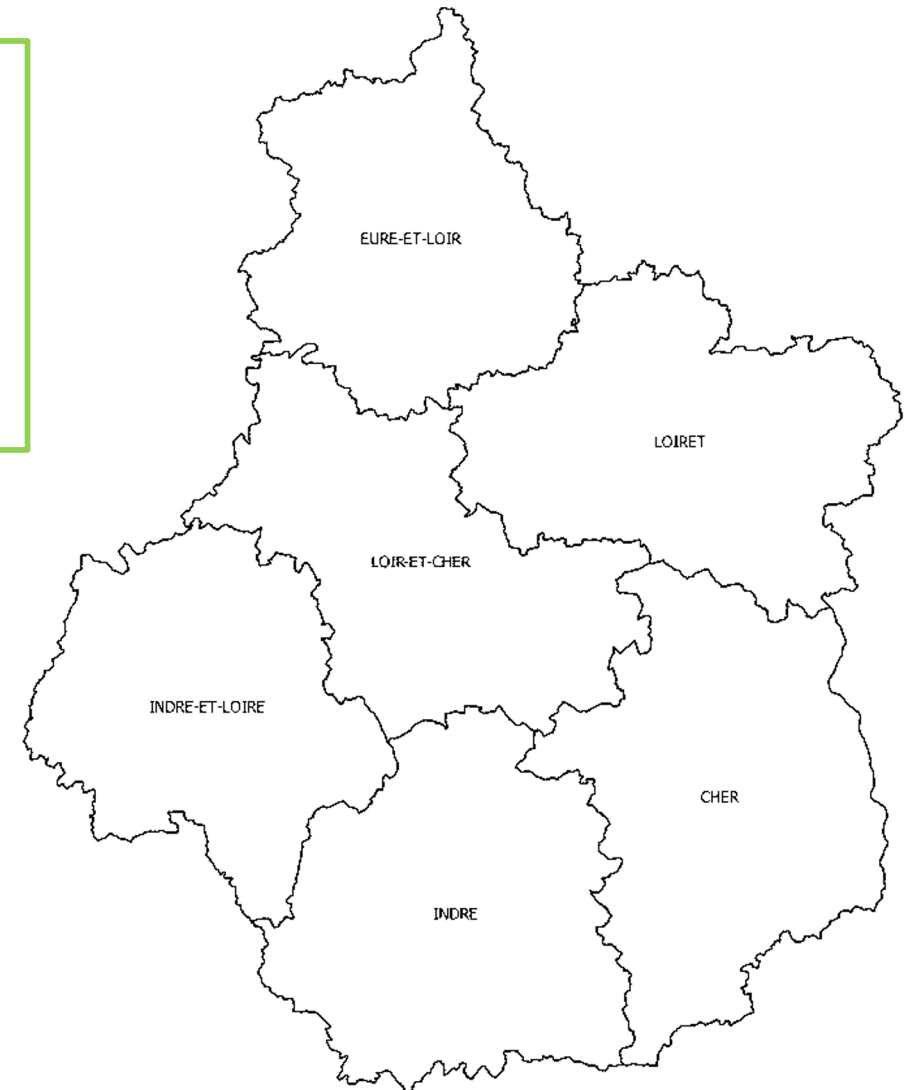
Pré-inscription (avant 30/09) permettant de définir les lieux de formations mise en place :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeZZJIGy1nnlO4wtLCN_viFB2_oFpwqSuDoPtISClIDY2SemA/viewform?usp=sf_link

Inscriptions : <https://espacetri.fftri.com> (après 10/10)

Coût : 86€* (prise en charge club – CD possible)

Pré-requis : avoir 16 ans ou + au jour de la formation



Présentation des objectifs : BF1 - Accompagnatrice - Accompagnateur

Ce premier niveau est opportun pour les personnes non expertes de l'activité. Il est notamment créé à l'attention des parents souhaitant « donner un coup de main » au club mais qui n'ont pas forcément le temps, l'envie, ou les moyens de s'investir davantage. Il permet de commencer à aborder les thèmes de la posture nécessaire à l'encadrement, du cadre sécuritaire qui en découle ainsi qu'un premier fond de connaissances générales sur l'activité. Les outils à utiliser lors d'un entraînement sont également évoqués.

L'éducateur de niveau 1 n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

Sous couvert de la responsabilité in-situ d'un éducateur de niveau supérieur, il a pour principales missions de :

- accompagner un éducateur référent,
- aider à la préparation et à l'installation du matériel,
- participer à l'organisation du groupe en vue de la séance d'entraînement,
- prendre part à la sécurité du groupe lors d'un entraînement ou d'une compétition,
- d'encadrer un sous groupe lors d'une séance d'entraînement,
- d'aider au retour de séance effectué par l'éducateur référent,



Calendrier : Entraîneur Triathlon – BF2 :

Pour qui ?

Tous ceux qui souhaitent apprendre à animer des séances sportives dans leurs clubs

Prérequis

- Avoir 16 ans minimum (où cadet 1^{ère} année)
- Être licencié(e) à la F.F.TRI.
- Être titulaire du diplôme de secourisme PSC1 (6h de formation) (ou de son équivalent à jour des révisions)

Dates de la session 2024 – Tronc commun

- Jeudi 31 octobre 2024 – visio
- samedi 9 au lundi 11 novembre 2024 à Aubigny sur Nère (lieu en attente de confirmation)
- 6 visios en soirée sur novembre - décembre
- 36h30 (18h30 théorie + 12h30 pratique + 7h distanciel)
- Un module de spécialité obligatoire minimum
- Examen avril à juin 2025. Conduite de séance à tenir avec entretien individualisé.

Frais de formation tronc commun : 210€* (frais pédagogique)

Inscription (avant 30/09) : <https://espacetri.fftri.com> (dans son espace personnel de licencié – rubrique « se former »)

Module jeunes - 14h :

licenciés au sein des catégories mini - poussins à juniors hors pratique santé et raids,

- 25&26/01/2025 à Vendôme

Frais formation : 100€*

Module adultes - 15h :

licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids,

- 26/01/2025 à Vendôme
- 29/03/2025 à Romorantin

Frais formation : 100€*

Module santé - 7h :

tout public dans une démarche de pratique du sport-santé et en dehors du sport sur ordonnance.

- 23/11/2024 lieu à Vendôme

Frais formation : 50€**

Module raids - 14h :

tout public pratiquant le raid,

- 7&8/12/2025 à Vendôme

Frais formation : 100€**

Présentation des objectifs : Entraîneur Triathlon – BF2 :

A l'issue d'une formation théorique et pratique, le brevet fédéral de niveau 2 a pour principale missions :

- expliquer et conduire une séance dans un cadre sécuritaire ;
- mettre en place des situations pédagogiques dans un but de progression dans les activités proposées ;
- animer des situations attractives adaptées aux différents publics et à la spécialité obtenue.

La formation se compose d'un tronc commun et d'un module de spécialité à choisir. L'ensemble est validé par un examen. La partie pratique comprend 30h de stage dans une structure affiliée à la F.F.TRI. Le stagiaire doit avoir 16 ans pour prétendre à la formation.

Cette offre de formation est conçue pour être la plus accessible possible grâce au concours des Ligues Régionales qui développent l'offre sur l'ensemble du territoire.



Allègement de formation :

Les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Accès à la RAE2 possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com

Formez-vous en Ligue du Centre Val de Loire 2024-2025

EDUCATEUR

Calendrier : Entraîneur fédéral – BF3 :

Pour qui ?

Pour les titulaires du BF2 (où ancien BF5) qui veulent approfondir leurs connaissances de l'entraînement en triathlon

Session organisée en collaboration avec les Ligues de la zone Centre Ouest

- 32h de présentiel + 14h en distanciel (classes virtuelles en ligne)

Prérequis

- Être titulaire du BF2 (où ancien BF5) - Être licencié(e) à la F.F.TRI.

Dates de la session tronc commun 2024-2025

- 9&10/11/2024 à Nantes + 14&15/12/2024 à Rennes
- Examen : en structure club d'avril à juin. Rapport d'activité à rédiger et entretien avec le jury.

Frais de formation tronc commun : 400€*

Inscription (avant 31/10) : <https://espacetri.fftri.com> (dans son espace personnel de licencié – rubrique « se former »)

Module jeunes - 34h :

licenciés au sein des catégories mini - poussins à juniors hors pratique santé et raids,

- 7 au 9/02/2025 à Rouen
- Frais formation : 300€

Module adultes - 34h :

licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids,

- 10 au 12/01/2025 à Orléans
- Frais formation : 300€

Module santé - h :

Public dans une démarche d'accompagnement en lien avec une équipe médicale, pratique du sport sur ordonnance.

- Mise en place par la FFTRI

Module raids - h :

tout public pratiquant le raid,

- Mise en place par la FFTRI

Présentation des objectifs : Entraîneur fédéral – BF3 :

Les principales missions du BF3 sont les suivantes

- organiser l'équipe technique et pédagogique du club ;
- organiser la saison sportive ;
- structurer la planification des athlètes dont il/elle a la responsabilité ;
- conduire l'entraînement d'athlètes de tout niveau ;
- mettre en place un cadre de fonctionnement propice au respect de l'éthique ;
- prévenir les conduites à risques sur le plan médical ;
- intégrer les moyens favorisant l'amélioration du niveau de performance : renforcement musculaire, préparation mentale, accompagnement nutritionnel, etc...

Les compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation sont nombreuses. L'ensemble de ces compétences sont déclinées au sein des différents modules proposés et exposé dans le référentiel de formation.

La formation se compose d'un tronc commun et d'un module de spécialité à choisir. L'ensemble est validé par un examen. La partie pratique comprend 30h de stage dans une structure affiliée à la F.F.TRI. Le stagiaire doit avoir 16 ans pour prétendre à la formation.



Allègement de formation :

Les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Accès à la RAE2 possible sur ce diplôme : détails sur le site fédéral www.fftri.com

Formez-vous en Ligue du Centre Val de Loire 2024-2025

EDUCATEUR

Aides fédérales proposés par la FFTRI:

Club labellisés Ecole de Triathlon:

Suite à la validation de leur label « école de triathlon », les clubs bénéficient d'un soutien lié à leur implication dans le domaine de la formation. Cela se caractérise par l'attribution d'un crédit formation consommable dans le catalogue des formations fédérales en fonction du niveau de label comme défini ci-dessous :

- **Clubs labellisés 1 étoile : crédit formation d'une valeur de 200€**
- **Clubs labellisés 2 étoiles : crédit formation d'une valeur de 400€**
- **Clubs labellisés 3 étoiles : crédit formation d'une valeur de 700€**

Attention, ces valorisations sont dans la limite de l'enveloppe budgétaire. Le crédit formation est mobilisable sur les formations de l'année en cours avec obtention du diplôme en 2025. Demandes à faire auprès de la FFTRI avant le 1^{er} juillet 2025.

Aides fédérales proposés par la Ligue Centre VDL :

*** Formation d'éducatrices :**

Dans le cadre des appels à projet de l'ANS PSF, et ce dans la limite de l'enveloppe budgétaire accordée.

La Ligue offre aux participantes ayant validé leur formation fédérale et examens les droits d'inscriptions.

Des aides ponctuelles peuvent être accordée pour aider ces dernières à se soustraire à des contraintes de vie familiale (prise en charge de la garde d'enfant par exemple)

**** Formation BF2 – module santé et raid :**

Dans le cadre des appels à projet de l'ANS PSF, et ce dans la limite de l'enveloppe budgétaire accordée.

La Ligue offre ce module de formation aux personnes ayant mise en place une action de développement de cette pratique au sein de sa structure. Un kit matériel sera aussi offert pour la mise en place de cette pratique.

Aides ponctuelles :

Dans le cadre de la mise en place des stages de la Ligue (camp triathlon – collectif cœur de France – stage mixité – stage adulte – stage paratriathlon), si un stagiaire vient bénévolement et ce en complément de ses heures de formation à réaliser, un dédommagement peut-être réalisé pour une prise en charge d'une partie de la formation du stagiaire.